

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

Déclaration du groupe CGT

La désindustrialisation massive de la France a conduit à un affaiblissement de notre économie et à des dégâts sociaux immenses.

La crise sanitaire en a révélé l'ampleur. Ces dégâts sont amplifiés, les grandes entreprises profitant de la situation pour accélérer des plans de délocalisations préexistants.

Un nombre élevé d'entreprises ne se relèveront pas.

L'heure n'est plus à un état des lieux dressé depuis longtemps, il s'agit de desserrer la logique qui pèse sur les choix de gestion des entreprises et de traduire en actes les mots « réindustrialisation, relocalisation, souveraineté, indépendance, planification », bannis hier, légitimés aujourd'hui.

Le présent avis porte un regard juste sur les conséquences dans la période sanitaire et le plan de relance.

Il propose une redéfinition des filières à l'aune des enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux, économiques mais aussi de souveraineté, d'indépendance, et des pistes de réflexion au travers de critères adaptés.

Il s'attache à souligner le rôle de l'État et des différents acteurs pour définir et impulser une stratégie de filières industrielles.

Les orientations et les outils des politiques publiques ont toujours privilégié l'offre et négligé la demande, favorisant la financiarisation aux dépens de l'investissement de long terme, de l'emploi et de la qualité des productions, au détriment du tissu productif. Les liquidités de la BCE du plan de relance doivent être utilisées pour un nouvel élan productif.

L'avis décline plusieurs préconisations essentielles, pour la mise en place d'outils institutionnels permettant une planification et une construction d'un projet productif partagé.

Aussi l'exercice démocratique suggéré par la préconisation d'États généraux de l'Industrie devrait retenir toute l'attention du commissaire au plan qui pourra décider de lui donner vie.

Si la préconisation 12 indique que l'entreprise doit se transformer, la question de la place de celles et ceux qui produisent la richesse fait l'objet d'un refus obstiné de droits et de pouvoirs nouveaux des salariés. C'est pourtant une condition indispensable pour un système productif profondément renouvelé, renforcé et économiquement et socialement efficace.

La CGT a voté cet avis.